

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 29 mars 2021 à 18h30 en la salle de L'Espace Fêtes

Rue Clément Daix 87

6240

Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- CARREFOUR DE LA RUE DU LOUÂT, DE LA RUE DES AMUGES, DE LA RUE PAUL PASTUR.- MODIFICATION. - DECISION A PRENDRE.-
3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DE LA CHAUSSEE, 20.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DES SARTS.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
5. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE FERRER, 128.- POUR DECISION.-
6. CHARTE DES «COMMUNES ENERG-ETHIQUES ».- RAPPORT D'AVANCEMENT FINAL 2020.- DECISION A PRENDRE.
7. BATIMENT INOCUPE RUE FERNAND STILMANT N°111.- EFFONDREMENT DE LA TOITURE EN FACADE AVANT.- MARCHÉ DE SERVICES.- MESURE D'URGENCE.- DESIGNATION D'UN INGENIEUR EN STABILITE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
8. COMMUNE DE FARCIENNES.- INTERCOMMUNALE TIBI.- AVENANT 2021.1 A LA CONVENTION DE DESSAISSEMENT DES DECHETS COMMUNAUX COMPLETANT LA CONVENTION DE BASE ET SES ANNEXES.-ACHAT DE GRANULATS D'INERTES RECYCLES (ECONOMIE CIRCULAIRE).- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.- DECISION A PRENDRE.-

9. PROGRAMMATION 2014-2020 DES FONDS STRUCTURELS EUROPEENS - REDYNAMISATION URBAINE DE FARCIENNES - PROJET : CRÉATION D'UN PASSAGE DES VOIES ENTRE LA GRAND-PLACE ET LA RUE JOSEPH BOLLE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS - AXE PRIORITAIRE 4 : TRANSITION VERS UNE WALLONIE BAS CARBONE.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- MODIFICATION DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES EN FONCTION DES REMARQUES EMISES PAR LE FONCTIONNAIRE DELEGUE ET LES POUVOIRS SUBSIDIANTS DGO1 ET DGO4.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- DECISIONS A PRENDRE.-
10. REDYNAMISATION URBAINE DE FARCIENNES.- CRÉATION D'UN PASSAGE DES VOIES ENTRE LA GRAND' PLACE ET LA RUE JOSEPH BOLLE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS.- DÉMOLITION DE LA CURE SISE RUE J. BOLLE, 2.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- MESURES D'URGENCE.- PROPOSITION D'AVENANT N° 1.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
11. BATIMENTS COMMUNAUX.- CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.- REMPLACEMENT DES PLAFONDS ET DE L'ECLAIRAGE.- ADJUDICATAIRES DESIGNES DANS LE CADRE DES MARCHES ANNUELS.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
12. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « FERME » SIS ENTRE LES RUES DES ECOLES ET DU WAINAGE.- LOT 14.- CADASTRE SECTION A N°19L3.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE.- DECISION A PRENDRE.-
13. PATRIMOINE COMMUNAL.- BATIMENT SIS GRAND'PLACE N°51.- CADASTRE SECTION B N°703F.- RENOVATION URBAINE.- APPROBATION DES PROJETS DE CONVENTIONS.- DECISION A PRENDRE.-
14. PATRIMOINE COMMUNAL.- ENTREPOT SIS RUE DE LA LIBERTE N°16 APPARTENANT A SAMBRE ET BIESME.- APPROBATION DU PROJET DE LA CONVENTION DE LOCATION.- DECISION A PRENDRE.-
15. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DU SENTIER COMMUNAL SUR LE SITE DE L'ECOPOLE.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE.- DECISION A PRENDRE.-
16. PATRIMOINE COMMUNAL.- LA FARCIENNOISE (CERCLE COLOMBOPHILE).- CONVENTION D'OCCUPATION.- ANNEE 2021.- DECISION A PRENDRE.-
17. LISTE DES PERSONNES MORALES ET GROUPEMENTS ÉTABLIE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 23 DU RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX ET AU PRÊT DE MATÉRIEL.- ANNEE 2021.- DÉCISION À PRENDRE.-
18. SERVICE FEDERAL DES PENSIONS - SERVICE SOCIAL COLLECTIF.- ASSURANCE COLLECTIVE HOSPITALISATION.- ADHESION AU CONTRAT-CADRE COUVRANT LA PERIODE 2022-2025.- DECISION A PRENDRE.-
19. AUGMENTATION DE L'ESPACE DE STOCKAGE, REMPLACEMENT DES UPS, MAINTENANCE DES SERVEURS PHYSIQUES ET DE STOCKAGE ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE LA COMMUNE, DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET DE LA REGIE COMMUNALE AUTONOME FARCIENNOISE.- MARCHÉ CONJOINT DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATIONS DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
20. CONSEILS JURIDIQUES EN DEHORS DE TOUT CONTENTIEUX.- CONSTITUTION D'UNE LISTE D'AVOCATS VISANT A CONSEILLER L'ADMINISTRATION COMMUNALE, LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE ET LA REGIE COMMUNALE AUTONOME DE FARCIENNES.- MARCHÉ CONJOINT DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
21. EXERCICES 2021 A 2025.- MARCHÉ PLURIANUEL.- CREATION, REALISATION, FOURNITURE ET DISTRIBUTION DE BROCHURES D'INFORMATIONS.- MARCHÉ DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
22. DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL VERS LE COLLEGE COMMUNAL EN VERTU DES ARTICLES DU CDLD L1222-3, L1222-6 ET L1222-7.- DECISIONS A PRENDRE.-
23. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- ANNEE SCOLAIRE 2020 - 2021.- ENCADREMENT DU 1ER OCTOBRE 2020 AU 30 JUIN 2021.- POUR INFORMATION.-
24. PLAN DE COHESION SOCIALE.- RAPPORT D'ACTIVITÉS ET MODIFICATION DU PLAN PCS3 .- DECISION A PRENDRE.

25. ACCUEIL TEMPS LIBRE - CONVENTION D'ORGANISATION DES PLAINES COMMUNALES - DÉCISIONS A PRENDRE

26. ADMINISTRATION COMMUNALE ET CPAS -EXERCICE 2021 ET EXERCICES ANTERIEURS- SERVICES FINANCIERS D'EMPRUNTS.- FINANCEMENT DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES - CONSULTATION DE MARCHE-PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL

27. FINANCES COMMUNALES.- REGLEMENTS TAXES ET REDEVANCES.- DELIBERATION GENERALE ADOPTANT DES MESURES D'ALLEGEMENT FISCAL DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19.- EXERCICE 2021.- COMPLEMENT.- DECISION A PRENDRE.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL

28. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE DE L'ASSOMPTION.- COMPTE 2020.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.-

29. S.A. LE CREDIT HYPOTHECAIRE O. BRICOULT.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES.- ORDRE DU JOUR.- POUR INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL.-

30. REGIE COMMUNALE AUTONOME.- DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ET DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR (H/F) EN REMPLACEMENT.- POUR DECISION

31. SAMBRE ET BIESME SCRL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - POUR DECISION

32. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

Par le Collège,

Le Directeur général,

Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre,

Hugues BAYET